

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les petits zhiboux	Numéro de permis 2022020	Date d'inspection Le 06 octobre 2025	
Nom de l'établissement Garderie les petits zhiboux		Numéro de téléphone (506) 727-0081	
Adresse 642 Des Acadiens Boulevard Bertrand NB E1W 1G8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	10 oct. 2025	
Commentaires :			
51(3) L'exploitant d'un établissement agréé : c) transmet l'original au ministre dans les vingt-quatre heures suivant l'incident.	51(3)(c)	08 oct. 2025	06 oct. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Document remis par courriel le 6 octobre 2025.			
Commentaires généraux			
Lors du suivi de surveillance, le ratio n'a pas été complété, puisque les lacunes identifiées ont été corrigées par courriel. Les exploitantes se sont assurées de transmettre les documents requis, dûment numérisés et envoyés par voie électronique.			

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 octobre 2025

Date

original signé par
Signature en pièces jointes

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 octobre 2025

Date